

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 7 juillet 2014, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme	Doris Lavoie	Mairesse
M.	Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme	Éliane Champigny conseillère	district # 3
M.	Delano Guérin, conseiller	district # 4
M.	Marc Richard, conseiller	district # 5
M.	Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. PRIÈRE
2. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE ET CONSTAT DU QUORUM

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4054-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

10. Affaires nouvelles :

- 10.A. Motion de félicitations - Mme Odette Émond Marché aux puces
- 10.B. Lettre de remerciements - Propriété du 609 rue Villeneuve
- 10.C. Signalisation rue Turgeon entrée nord de la Municipalité

1. Prière
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
 - 3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 et de la séance extraordinaire du 16 juin 2014
 - 3.C. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 et de la séance extraordinaire du 16 juin 2014
 - 3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 et de la séance extraordinaire du 16 juin 2014

4. Résolutions

- 4.A. Dictionnaire historique sur les gentils québécois - officialiser la prononciation standard du gentilé «Hébertvillois»
- 4.B. 11^{ième} liste des nouveaux arrivants
- 4.C. Dépôt des prévisions budgétaires 2014
- 4.D. Dépôt des indicateurs de gestion 2013
- 4.E. Dépôt des états financiers vérifiés 2013
- 4.F. Véloroute des Bleuets - contrat de commercialisation et coordination de l'entretien 2014
- 4.G. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - activité de perfectionnement « La gestion des procédures d'un règlement d'emprunt : de l'idée à la taxation, que faire et comment faire?»
- 4.H. Association des Riverains du Lac-Vert - demande de versement de l'aide financière pour l'entretien des chemins pour l'année 2014
- 4.I. Association des chalets du Chemin des Sables - demande de versement de l'aide financière pour l'entretien des chemins pour l'année 2014
- 4.J. Fédération québécoise des Municipalités (FQM) - Congrès 2014 délégation et inscription des élus
- 4.K. Travaux routiers 2014 - ajout d'un tronçon dans le rang 3 (125 mètres)
- 4.L. Conteneur de chasse 2014 - protocole d'entente
- 4.M. Étang d'épuration - déphosphatation

5. Correspondance

- 5.A. Fédération des Villages-relais du Québec - documentation Congrès 2014
- 5.B. Routes d'eau et de glace - informations
- 5.C. Convention de prêt entre la Municipalité et la Corporation Hébert village historique
- 5.D. Véloroute des Bleuets - Rapport d'inspection juin 2014
- 5.E. MRC de Maria-Chapdeleine - maintien de l'accréditation du réseau associé «Horst de Kénogami»
- 5.F. Défi ski 12h Leucan 2014 - remerciements
- 5.G. Diocèse de Chicoutimi - remerciements
- 5.H. Le groupe Les Quéteurs - remerciements
- 5.I. Motion de félicitations - École St-Joseph d'Hébertville activité du 5 juin 2014
- 5.J. Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - rapport annuel
- 5.K. Fabrique Notre-Dame-de-l'Assomption d'Hébertville - précision sur le contrat de cession
- 5.L. Ministère des Transports du Québec - départ du directeur territorial de la Direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau
- 5.M. Ministère de la santé et des services sociaux - Algues bleu-vert saison 2014
- 5.N. Ariane Phosphate - analyse des variantes de transports
- 5.O. Pétition - camping illicite à la digue OuiQui
- 5.P. Coopérative de solidarité du Mont Lac-Vert - retour sur l'offre d'achat des actifs déposée par la Municipalité

6. Loisirs et culture

- 6.A. Abrogation de la résolution 3635-2013
- 6.B. Programme d'aide financière du Ministère des Transports du Québec pour la Véloroute des bleuets

7. Urbanisme

- 7.A. Dérogation mineure - lot no 4 685 917 du cadastre du Québec 52^{ième} Chemin
- 7.B. Propriété du 84, chemin de l'Érablière - demande de permis d'une construction neuve

7.C. Vente de terrain par la Municipalité - lot 4 684 637 cadastre du Québec

8. Dons et subventions

8.A. Équipe équestre de madame Régine Tremblay et Bluetone - demande d'aide financière

8.B. Soli-Can Lac-Saint-Jean-Est - Tournoi de golf

8.C. Fondation WASKAHEGEN - Tournoi de golf

9. Rapport des comités

10. Affaires nouvelles

10.A.

10.B.

10.C.

10.D.

10.E.

11. Liste des comptes

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

3.B EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 2 JUIN 2014 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2014

4055-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 et de la séance extraordinaire du 16 juin 2014.

3.C ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2014 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2014

4056-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 juin 2014 et la séance extraordinaire du 16 juin 2014, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

3.D RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2014 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2014

Aucun commentaire soulevé.

4. RÉSOLUTIONS

4.A. DICTIONNAIRE HISTORIQUE SUR LES GENTILÉS QUÉBÉCOIS - OFFICIALISER LA PRONONCIATION STANDARD DU GENTILÉ «HÉBERTVILLOIS»

ATTENDU que messieurs Gabriel Martin, auteur du Dictionnaire des onomastismes québécois, et Jean-Yves Dugas, auteur du Dictionnaire universel

des gentils en français, invitent la Municipalité à officialiser la prononciation de son gentilé, c'est-à-dire la prononciation du nom de ses habitants;

ATTENDU que les demandeurs sont à créer un dictionnaire des gentils québécois qui consignera la prononciation officielle de ces mots;

ATTENDU que le gentilé d'Hébertville, officialisé le 3 février 1986 (résolution 3347-86), s'écrit « Hébertvillois », au masculin singulier, et « Hébertvilloise », au féminin singulier;

ATTENDU que l'alphabet phonétique international (API) permet de consigner à l'écrit la prononciation d'un mot sans ambiguïté, à l'aide de caractères idoines universels;

ATTENDU que les transcriptions [e.bɛ:ɸ.vi.lwa] et [e.bɛ:ɸ.vi.lwɑz], composées en API, représentent, respectivement, les manières d'articuler « Hébertvillois » et « Hébertvilloise » en conformité avec l'usage standard du français contemporain de variété québécoise;

4057-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'officialiser les prononciations de « Hébertvillois » et « Hébertvilloise » en [e.bɛ:ɸ.vi.lwa] et [e.bɛ:ɸ.vi.lwɑz], respectivement;

4.B. 11^{ÈME} LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4057A-2014

D'accepter la 11^{ème} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

77	Desbiens Sylvain	205, rue Pelletier
78	Tremblay Carl	308, rue Turgeon
79	Dorval Roger, Petit Nathalie	398, rang du Lac-Vert
80	Lajoie Michel, Guérin Ginette	116, rang du Lac-Vert
81	Blackburn Marie-Ève	276, chemin de la Randonnée

4.C. DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

La municipalité d'Hébertville accepte et dépose les prévisions budgétaires 2014 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec, et en dépose le contenu aux archives municipales pour consultation.

4.D. DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2013

Le point est reporté à une séance ultérieure.

4.E. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2013

Le point est reporté à une séance ultérieure.

4.F. VÉLOROUTE DES BLEUETS - CONTRAT DE COMMERCIALISATION ET COORDINATION DE L'ENTRETIEN 2014

CONSIDÉRANT que la Corporation du circuit cyclable « Tour du Lac Saint-Jean » est l'organisme chargé de la coordination de l'entretien et de la commercialisation du circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean»;

CONSIDÉRANT l'accréditation de la municipalité d'Hébertville au circuit cyclable Horst de Kénogami;

CONSIDÉRANT le contrat de services à être signé entre les deux parties pour la saison 2014;

4058-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la mairesse et la direction générale ou la direction générale adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de services et d'en défrayer les coûts relatifs, soit 2 074,42 \$ plus les taxes applicables pour la commercialisation, et d'accepter le coût horaire de 50,35 \$/heure pour un maximum de 1 510,50 \$ plus taxes concernant la coordination de l'entretien pour l'année 2014.

4.G. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMO) - ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT « LA GESTION DES PROCÉDURES D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT : DE L'IDÉE À LA TAXATION, QUE FAIRE ET COMMENT FAIRE?»

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4059-2014

D'autoriser le directeur général et la directrice générale adjointe à suivre un cours de perfectionnement sur la gestion des procédures d'un règlement d'emprunt offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec le 10 septembre 2014 à Alma et d'en défrayer les coûts d'inscription au montant de 278 \$ par personne plus les taxes applicables.

4.H. ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC-VERT - DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2014

CONSIDÉRANT la demande écrite du versement de l'aide financière du représentant de cette association datée du 9 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera utilisée dans le cadre de différents travaux d'amélioration des chemins appartenant à l'Association des riverains du Lac-Vert;

4060-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une aide financière de 24 272,89 \$ à l'Association des riverains du Lac-Vert, pour l'entretien des chemins pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

4.I. ASSOCIATION DES CHALETS DU CHEMIN DES SABLES - DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2014

CONSIDÉRANT la demande écrite du versement de l'aide financière du représentant de cette association datée du 20 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera utilisée dans le cadre de différents travaux d'amélioration des chemins appartenant à l'Association des chalets du chemin des Sables;

4061-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une aide financière de 6 691,36 \$ à l'Association des chalets du chemin des Sables, pour l'entretien des chemins pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

4.J. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) - CONGRÈS 2014 DÉLÉGATION ET INSCRIPTION DES ÉLUS

CONSIDÉRANT la tenue du Congrès annuel de la FQM à Québec les 25, 26 et 27 septembre 2014;

CONSIDÉRANT QU'une fois par année le congrès de la Fédération québécoise des municipalités permet aux élus municipaux d'échanger sur des préoccupations communes;

CONSIDÉRANT QUE le congrès propose divers ateliers, des tables d'échanges et des cliniques juridiques;

4062-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'inscription et la participation de la conseillère Mme Élianne Champigny, du conseiller M. Marc Richard et de la mairesse Mme Doris Lavoie au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu à Québec les 25, 26 et 27 septembre 2014 pour la somme de 650 \$ taxes incluses par personne, plus les frais afférents.

D'autoriser également la mairesse Mme Doris Lavoie à participer à la formation offerte le 24 septembre et d'en défrayer également les frais relatifs à cette journée additionnelle.

Dans le cas d'incapacité d'un élu à assister au congrès, le conseiller M. Christian Desgagnés est nommé substitut.

4.K. TRAVAUX ROUTIERS 2014 - AJOUT D'UN TRONÇON DANS LE RANG 3 (125 MÈTRES)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4.L. CONTENEUR DE CHASSE 2014 - PROTOCOLE D'ENTENTE

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4063-2014

D'autoriser la directrice générale adjointe à signer pour et nom de la municipalité d'Hébertville, le protocole d'entente pour le service des conteneurs de chasse. La Municipalité devra payer les frais de location dudit conteneur et en assurer une surveillance journalière pour le maintien de la propreté des lieux et la mise en place de mesures pour la faire respecter.

Le service couvrira la période située entre le 5 septembre et le 31 octobre 2014. La levée du conteneur sera effectuée sur une base hebdomadaire et la demande

pour les levées supplémentaires devra être faite par la municipalité, directement à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.

4.M. ÉTANG D'ÉPURATION - DÉPHOSPHATATION

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5. CORRESPONDANCE

5.A. FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC - DOCUMENTATION CONGRÈS 2014

Le rapport annuel et le plan d'action 2014-2015 sont déposés aux archives municipales pour consultation publique.

5.B. ROUTES D'EAU ET DE GLACE - INFORMATIONS

La carte régionale des activités et infrastructures nautiques et hivernales en tourisme d'aventure est déposée et rendue disponible pour consultation.

5.C. CONVENTION DE PRÊT ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LA CORPORATION HÉBERT VILLAGE HISTORIQUE

Le Conseil municipal prend connaissance de la convention de prêt. Le document sera confiné aux archives municipales pour en assurer un suivi.

5.D. VÉLOROUTE DES BLEUETS - RAPPORT D'INSPECTION JUIN 2014

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport d'inspection. Le document sera acheminé au service des loisirs pour en assurer un suivi adéquat.

5.E. MRC DE MARIA-CHAPDELEINE - MAINTIEN DE L'ACCRÉDITATION DU RÉSEAU ASSOCIÉ «HORST DE KÉNOGAMI»

Le Conseil municipal prend connaissance de la correspondance reçue et la dépose aux archives municipales.

5.F. DÉFI SKI 12H LEUCAN 2014 - REMERCIEMENTS

La lettre de remerciements pour la participation de la Municipalité à l'édition 2014 du Défi Ski Leucan est déposée aux archives municipales.

5.G. DIOCÈSE DE CHICOUTIMI - REMERCIEMENTS

La lettre de remerciements pour la participation de la Municipalité à la fête des jubilaires est déposée aux archives municipales.

5.H. LE GROUPE LES QUÊTEUX - REMERCIEMENTS

La lettre de remerciements pour la participation de la Municipalité au spectacle dans le cadre du 20^{ième} anniversaire du groupe Les Quêteux est déposée aux archives municipales.

5.I. MOTION DE FÉLICITATIONS - ÉCOLE ST-JOSEPH D'HÉBERTVILLE ACTIVITÉ DU 5 JUIN 2014

Une motion de félicitations est donnée par le conseiller M. Marc Richard pour la tenue de la 1^{ière} édition du mini-marathon de l'école Saint-Joseph ayant eu

lieu le 5 juin dernier. Cet évènement rassembleur fut couronné de succès. Bravo pour cette belle initiative qui saura instaurer aux élèves et leur famille de saines habitudes sportives.

5.J. RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel 2013 est déposé aux archives municipales pour consultation publique.

5.K. FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION D'HÉBERTVILLE - PRÉCISION SUR LE CONTRAT DE CESSION

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5.L. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - DÉPART DU DIRECTEUR TERRITORIAL DE LA DIRECTION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN-CHIBOUGAMAU

Le Conseil municipal prend connaissance de la correspondance reçue de Monsieur Donald Turgeon de la direction régionale du Ministère des Transports du Québec concernant l'annonce de sa retraite. Une lettre de remerciements lui sera expédiée.

5.M. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX - ALGUES BLEU-VERT SAISON 2014

Le Conseil municipal prend connaissance de la correspondance reçue du Ministère de la Santé et des Services sociaux concernant les précautions à prendre par les riverains et les personnes fréquentant des plans d'eau en présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert. La correspondance est transférée au service de l'inspection municipale pour informations aux différentes personnes pouvant être touchées par cette problématique.

5.N. ARIANNE PHOSPHATE - ANALYSE DES VARIANTES DE TRANSPORTS

Le document portant sur l'analyse des variantes de transport pour la sortie de leur produit final est déposé aux archives municipales.

5.O. PÉTITION - CAMPING ILLICITE À LA DIGUE OUIQUI

La pétition des résidents de Ville Saguenay est déposée au dossier précité. Un suivi sera fait concernant les actions entreprises jusqu'à maintenant afin de trouver une solution à l'occupation illicite de ces lieux.

5.P. COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONT LAC-VERT - RETOUR SUR L'OFFRE D'ACHAT DES ACTIFS DÉPOSÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

Le Conseil municipal accuse réception de la résolution de la Coopérative de solidarité du Mont Lac-Vert. Le document sera acheminé au comité de transition récemment créé. Le Conseil orientera sa décision après avoir pris connaissance des états financiers vérifiés au 31 mai 2014. Par la suite, il communiquera la structure souhaitée. Le dossier demeure en suivi.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. ABROGATION DE LA RÉOLUTION 3635-2013

4064-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'abroger la résolution 3635-2013 pour la remplacer par pour la remplacer par la résolution 4065-2014

6.B. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR LA VÉLOROUTE DES BLEUETS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable de l'entretien de la Route Verte sur son territoire et qu'en 2013 elle a défrayé une somme de 3 356 \$ pour le lignage de son tracé cyclable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention de 670 \$ du Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte;

4065-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard et appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'attester que la subvention reçue du Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte est inférieure à 50 % du coût des travaux.

7. URBANISME

7.A. DÉROGATION MINEURE - LOT NO 4 685 917 DU CADASTRE DU QUÉBEC 52^{ÈME} CHEMIN

CONSIDÉRANT que le terrain ne peut augmenter sa largeur puisqu'il est enclavé entre deux terrains déjà construits;

CONSIDÉRANT que le terrain a une profondeur excédant la norme indiquée de 60m;

CONSIDÉRANT que la superficie du terrain se conforme à la norme établie de 4000m² du règlement de lotissement;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4066-2014

D'accepter la demande de dérogation mineure recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) du propriétaire du lot 4 685 917 du cadastre du Québec afin de permettre le lotissement d'un terrain de villégiature ayant une largeur de 37.29m alors que le règlement de lotissement prévoit 50m.

7.B. PROPRIÉTÉ DU 84, CHEMIN DE L'ÉRABLIÈRE - DEMANDE DE PERMIS D'UNE CONSTRUCTION NEUVE

CONSIDÉRANT que les propriétaires désirent construire une résidence de villégiature sur leur terrain;

CONSIDÉRANT la propriété du 84, chemin de l'Érablière est située à l'intérieur de l'aire d'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du secteur domiciliaire du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT que l'aménagement du site est conçu de manière à optimiser la végétation arbustive;

CONSIDÉRANT que les matériaux utilisés comme revêtement extérieur sont favorisés par le PIIA, soit du bois, de la pierre comme revêtement mural et de la tôle comme revêtement de la toiture;

4067-2014

CONSIDÉRANT que les couleurs utilisées sont d'une tonalité sobre, la couleur principale est ambre algonquin et la secondaire est cuir de Russie;

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol et appuyé par le conseiller M. Delano Guérin et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la demande de permis de construction, recommandée par le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), pour la propriété du 84, chemin de l'Érablière à Hébertville.

7.C. VENTE DE TERRAIN PAR LA MUNICIPALITÉ - LOT 4 684 637 CADASTRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Hébertville est propriétaire du terrain portant le no de lot 4 684 637 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que M. Dany Guérin désire acquérir ce terrain pour construire une résidence unifamiliale isolée;

CONSIDÉRANT qu'une promesse d'achat a été signée le 30 juin 2014 par le futur acquéreur ainsi que par le directeur général de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le futur acquéreur a déposé le montant nécessaire pour l'acompte lors de la signature de la promesse d'achat;

4068-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la vente du terrain à M. Dany Guérin pour le lot 4 684 637 du cadastre du Québec d'une superficie de 1 423.7m², soit 14.1m de front par 38.38 et 38.89m de profondeur pour un montant de 19 921,95 \$ plus taxes.

La mairesse et le directeur général ou la directrice générale adjointe sont autorisés à signer à titre de représentants de la municipalité d'Hébertville, toute la documentation pertinente pour finaliser cette transaction de vente.

8. DONS ET SUBVENTIONS

Le conseiller M. Yves Rossignol dénonce son intérêt et se retire des discussions.

4069-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

8.A. ÉQUIPE ÉQUESTRE DE MADAME RÉGINE TREMBLAY ET BLUETY ONE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Une aide financière de 200 \$ est accordée à l'équipe équestre de Madame Régine Tremblay pour favoriser la participation de la relève à des compétitions régionales de Gimkhana et de faire rayonner la Municipalité régionalement.

8.B. SOLI-CAN LAC-SAINT-JEAN-EST - TOURNOI DE GOLF

D'autoriser la mairesse Mme Doris Lavoie à participer à la 11^{ième} édition du tournoi de golf au profit de Solican Lac-Saint-Jean-Est en défrayant les coûts d'inscription au montant de 130 \$.

8.C. FONDATION WASKAHEGEN - TOURNOI DE GOLF

La demande de participation à la Classique Waskahegen est refusée.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. DELANO GUÉRIN :

Le conseiller monsieur Delano Guérin informe qu'il a assisté le 16 juin dernier à un comité des ressources humaines ainsi qu'à la séance extraordinaire du Conseil municipal. Il a également assisté à une rencontre relativement au projet de caserne incendie. Il a participé à une rencontre du comité de développement domiciliaire le 25 juin ainsi qu'au processus d'embauche de la secrétaire-réceptionniste. Il mentionne également qu'il a assisté à une rencontre du Comité consultatif d'urbanisme le 1^{er} juillet dernier. M. Guérin informe le Conseil que pour le mois de juin, la valeur des 36 permis émis totalisait 408 720 \$ en richesse foncière.

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller monsieur Christian Desgagnés informe qu'il fût présent à une rencontre avec les représentants de la Fabrique. Il a également assisté à une rencontre avec le comité formé pour la mise en place de la consultation publique prévue à l'automne 2014. Il a également assisté à une rencontre du comité des finances le 4 juillet dernier.

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller monsieur Marc Richard informe qu'il a participé à une réunion de l'Office municipal d'habitation. Il était également présent lors du processus d'embauche pour le poste de secrétaire-réceptionniste le 26 juin. Finalement, il a assisté au conseil d'administration du Mont Lac-Vert le 2 juillet dernier.

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY :

La conseillère madame Éliane Champigny informe qu'elle a participé à divers sous-comités en loisirs, dont principalement celui constitué pour la mise en place de jeux d'eau. Elle a également assisté à une rencontre du comité des finances le 4 juillet dernier.

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :

Le conseiller monsieur Yves Rossignol informe qu'il a participé aux séances extraordinaires du Conseil municipal les 16 et 26 juin derniers.

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller monsieur Robert Duchesne informe qu'il a assisté à la rencontre de la Régie intermunicipale en sécurité incendie du Secteur Sud. Il a également participé à une réunion de la Régie de Parc industriel du Secteur Sud. Finalement, il mentionne avoir assisté à une assemblée annuelle de la résidence Le Pionnier pour laquelle il dépose d'ailleurs les états financiers vérifiés au 31 mars 2014.

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres avec des citoyens suite aux problématiques soulevées concernant l'appel à tous

paru dans le Lien de juin. Elle mentionne également qu'elle fût présente aux rencontres suivantes :

- Séance régulière et plénier avec la MRC
- Régie du parc industriel du Secteur Sud
- Semaine des municipalités
- Corporation du Lac Kénogami
- Consultation pour le bassin versant de la Belle-Rivière
- Régie intermunicipale en sécurité incendie du Secteur Sud
- Rencontre avec la Fabrique
- Rencontre avec les Chevaliers de Colomb
- Rencontre avec les divers intervenants en référence au dossier de l'occupation illicite à la digue Oui Qui (MRC, SQ, Ministère Ressources naturelles, Centre hydrique, Ministère du Développement durable)
- Inauguration du Parc des générations
- Inauguration du Pont des amoureux
- Discours patriotique lors de la fête nationale
- Ouverture des soumissions dans le cadre des travaux routiers 2014
- Rencontre avec la firme Mallette pour la préparation des états financiers 2013
- Formation sur le compostage
- Présente pour le tournage pour Canal Évasion
- Lancement des routes d'eau et de glace à Péribonka
- Comité de la sécurité publique à Saint-Bruno

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. MOTION DE FÉLICITATIONS MADAME ODETTE ÉMOND MARCHÉ AUX PUCES

Le conseiller M. Yves Rossignol donne une motion de félicitations pour la tenue du marché aux puces organisé par Mme Odette Émond le 21 juin dernier. Bravo et félicitations pour le succès de cette journée.

10.B. LETTRE DE REMERCIEMENTS - PROPRIÉTÉ DU 609 RUE VILLENEUVE

Une lettre sera envoyée au propriétaire ci-haut mentionné afin de le remercier pour sa bonne collaboration pour les travaux réalisés dans le but de régulariser et d'améliorer l'aspect visuel extérieur de sa propriété.

10.C. SIGNALISATION RUE TURGEON ENTRÉE NORD DE LA MUNICIPALITÉ

Le conseiller M. Yves Rossignol fait état d'une problématique de vitesse excessive sur la rue Turgeon à l'entrée de nord de la Municipalité. Tous sont d'avis que la signalisation est déficiente dans le secteur. Afin de sensibiliser les automobilistes à adopter une conduite davantage sécuritaire, une soumission sera demandée pour la fourniture d'une affiche mentionnant la limite de vitesse pour ce tronçon.

11. LISTE DES COMPTES

4070-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la liste des comptes à payer par le Fonds général au montant de 322 943,79 \$, tel que préparée et d'en autoriser les paiements.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Certains citoyens présents ont posé des questions sur les sujets suivants :

- Concernant l'avancement dans le dossier du camping illicite à la digue Oui Qui
- Sur l'entretien des routes, plus précisément la rue Turgeon en direction nord
- Sur les plans jadis élaborés pour l'implantation d'une nouvelle caserne
- Sur la réalisation des travaux prévus concernant la réfection de la toiture au centre communautaire

Les informations ont été fournies aux citoyens lors de la rencontre. S'il y a lieu, des actions nécessaires seront prises et des suivis seront donnés, le cas échéant.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Delano Guérin propose de lever la présente séance, à 21h18

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

KATHY FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE